

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Conservatoire national des arts et métiers -  
Cnam**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**

VAGUE D

Rapport publié le 13/02/2025

Au nom du comité d'experts :

Agnès Mazars-Chapelon, co-présidente  
Laurence Rodier, co-présidente

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

# Table des matières

<b>Organisation de l'évaluation.....</b>	<b>5</b>
<b>Présentation de l'offre de formation .....</b>	<b>6</b>
<b>Analyse globale de l'offre de formation .....</b>	<b>8</b>
Politique et caractérisation de l'offre de formation .....	9
Qualité pédagogique de l'offre de formation .....	10
Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation .....	11
Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation.....	11
<b>Conclusion .....</b>	<b>12</b>
Points forts.....	12
Points faibles.....	12
Recommandations.....	12
<b>Avis d'accréditation des formations.....</b>	<b>13</b>
Formations du 1 <sup>er</sup> cycle .....	13
Formations du 2 <sup>e</sup> cycle.....	20
<b>Observations de l'établissement .....</b>	<b>23</b>

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts du 1<sup>er</sup> cycle était présidé par Madame Laurence Rodier, maîtresse de conférences en chimie à l'université Clermont Auvergne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Bérandère Gosse, maîtresse de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Rouen Normandie.

Le comité d'experts du 2<sup>e</sup> cycle était présidé par Madame Agnès Mazars-Chapelon, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Montpellier. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Pascale Cloastre-Huret, maîtresse de conférences en électronique à l'université de Bretagne Occidentale.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1<sup>er</sup> cycle,

M. Noël André, agrégé de mathématiques à l'université Jean Monnet Saint-Étienne ;  
Mme Florence Andreacola, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Grenoble Alpes ;  
Mme Martine Atgé, professeure agrégée du second degré en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace ;  
M. Christophe Chesa, directeur du groupe CH CHESA CONSEILS ;  
M. Laurent D'Orazio, professeur des universités en informatique à l'université de Rennes ;  
M. Bastien Degardins, étudiant en informatique à l'université de Lille ;  
Mme Agathe Gelot-Laffitte, maîtresse de conférences en neurosciences à l'université Clermont Auvergne ;  
M. Guillaume Layes, maître de conférences en énergétique à l'université de Franche-Comté ;  
Mme Véronique Lazzeri-Pordoy, professeure des universités en génie chimique et génie des procédés à l'université de Pau et des pays de l'Adour ;  
M. Bruno Mazières, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Limoges ;  
M. Catalin-Viorel Popa, professeur des universités en génie civil à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Pour le comité du 2<sup>e</sup> cycle,

M. Bruno Cognie, maître de conférences en écologie et environnement à l'université de Nantes ;  
M. Goulwen De Kermoysan, consultant à MacAnders ;  
Mme Caroline Ladage, professeure des universités en sciences de l'éducation à Aix-Marseille Université ;  
M. Hugo Lopes, étudiant en criminologie à l'université de Bordeaux ;  
M. Pierre-Henri Morand, professeur des universités en sciences économiques et de gestion à Avignon Université ;  
M. Clency Perrine, maître de conférences en sciences pour l'ingénieur à l'université de Poitiers ;  
Mme Solène Ringler, maîtresse de conférences en droit privé à l'université d'Angers ;  
M. Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne ;  
Mme Françoise Simon, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Haute-Alsace.

Mme Ariel Eggrickx, conseillère scientifique, M. Thierry Gayraud, conseiller scientifique, et Mme Charlotte Grès, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

# Présentation de l'offre de formation

L'offre de formation du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) proposée à l'accréditation pour la période 2025-2029 comprend 112 formations dont 67 formations du 1<sup>er</sup> cycle et 45 formations du 2<sup>e</sup> cycle.

L'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle en demande d'accréditation inclut 10 diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), 9 licences, 3 diplômes conférant le grade de licence et 48 licences professionnelles, et se répartit ainsi entre les quatre domaines :

- Arts, lettres, langues : 1 licence professionnelle ;
- Droit, économie, gestion : 4 DEUST, 2 licences, 14 licences professionnelles ;
- Sciences humaines et sociales : 1 licence, 3 licences professionnelles ;
- Sciences, technologies, santé : 6 DEUST, 6 licences, 3 diplômes conférant le grade de licence et 30 licences professionnelles.

L'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle en demande d'accréditation compte 45 masters et se répartit ainsi entre les quatre domaines :

- Arts, lettres, langues : 1 master ;
- Droit, économie, gestion : 23 masters, dont deux relevant également du domaine Sciences humaines et sociales (*Économie des organisations ; Gestion des ressources humaines*) ;
- Sciences humaines et sociales : 9 masters, dont un relevant également du domaine Droit, économie, gestion (*Information, documentation*) et un co-accrédité avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (*Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique*) ;
- Sciences, technologie, santé : 12 masters, dont un relevant également du domaine Arts, lettres, langues (*Design*), et un co-accrédité avec l'université Gustave Eiffel (*Électronique, énergie électrique, automatique*).

L'offre de formation de licence (9) est demandée en reconduction à l'identique, à l'exception de la licence *Génie civil* qui fait l'objet d'une demande de restructuration (scission) et est dispensée dans l'ensemble du réseau du Cnam.

L'offre de formation de DEUST (10) évolue fortement avec :

- trois abandons (*Production industrielle ; Production et transformation ; Accueil d'excellence en tourisme*) ;
- cinq demandes de création ;
- une demande de changement d'intitulé (*Bâtiment et travaux publics*, antérieurement *Bâtiment et construction, spécialité(s) : conduite de travaux en éco-construction*) ;
- quatre demandes de reconduction à l'identique (*Finances, administration, comptabilité ; Informatique d'organisation et systèmes d'information ; Métiers de la cohésion sociale ; Métiers de la supply chain et du transport international durables*).

Les cinq demandes de création sont respectivement : le DEUST *Assistant juridique* proposé au Cnam Paris et dans des centres régionaux du Cnam ; le DEUST *Conception et industrialisation*, au centre régional Cnam Île-de-France et au centre de formation d'apprentis (CFA) Supii Mécavenir à Mantes-la-Ville (78) ; le DEUST *Électronique, énergie électrique, automatique* au Cnam Paris ; le DEUST *Métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, cuisine)* à l'École Fauchon, au Laboratoire national de la boulangerie pâtisserie à Rouen, ou encore dans l'unité mixte de recherche laboratoire SayFood (bâtiment Synergie du Cnam à Saint Denis et plateau de Saclay) ; le DEUST *Physique appliquée & capteurs industriels* au Cnam Paris et à la Plaine Saint-Denis (93).

L'offre de formation de licence professionnelle (48) comprend la demande :

- de reconduction à l'identique de 44 licences professionnelles ;
- d'abandon de 3 licences professionnelles (*Maintenance et technologie : électronique, instrumentation ; Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués ; Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments*) ;
- de demande de création de 2 licences professionnelles (*Métiers de la santé : nutrition, alimentation* au Cnam Bourgogne-Franche-Comté ; *Métiers du jeu vidéo* au Cnam-Enjmin à Angoulême) ;
- de restructuration (fusion ou scission) de 2 licences professionnelles (*Métiers de l'électricité et de l'énergie* dans différents centres régionaux ou internationaux du Cnam (Maroc) ; *Métiers du BTP : génie civil et construction* dans l'ensemble du réseau Cnam).

La demande d'accréditation de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle comprend enfin la demande de reconduction à l'identique de trois diplômes conférant le grade de licence qui n'ont pas été évalués en bilan suite à une obtention de leur reconnaissance hors vague, à savoir le diplôme de *Bachelor Océanographe – prospecteur*, le diplôme de *Cadre technique Génie environnement marin* et le diplôme de *Cadre technique Production et valorisation des ressources marines* au Cnam-Intechmer à Cherbourg-en-Cotentin.

Quant à la demande d'accréditation de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle (45 masters), elle inclut la reconduction à l'identique de 33 masters, la demande de création de 6 masters, la restructuration (fusion ou scission) de 5 masters et le changement d'intitulé d'un master (*Administration et échanges internationaux*, antérieurement *Management et commerce international*).

Les six demandes de création de masters sont respectivement : *Direction de projets ou établissements culturels* au Cnam Paris ; *Économie des organisations* au Cnam Paris ; *Énergie* au Cnam Paris en partenariat avec l'Université de Valencia en Espagne et l'École nationale d'ingénieurs de Gabès (ENIG) en Tunisie ; *Gestion de production, logistique, achats* au Cnam Paris et dans des centres Cnam régionaux, mais aussi au groupement d'intérêt public Campus E.S.P.R.I.T. Industries (GIP CEI) à Redon (35) et Cachan (94) ; *Information, documentation* au Cnam Paris ; *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* à l'Institut Boussingault – site de la Technopole de Saint-Brieuc Armor (Ploufragan).

Les demandes de restructuration (fusion ou scission) concernent cinq masters : *Génie civil* au Cnam Paris, à Bordeaux et Montpellier en partenariat avec les écoles d'architecture, à Cayenne en partenariat avec l'université de Guyane et à Casablanca en partenariat avec l'école des Hautes études des sciences et techniques de l'ingénierie et du management (HESTIM) ; *Gestion de l'environnement* au Cnam Paris ; *Gestion de patrimoine* au Cnam Paris ; *Finance* au Cnam Paris et au Cnam Liban ; *Management* au Cnam Paris, Cnam Pays de la Loire et Cnam Hauts-de-France.

Cette offre de formation en demande d'accréditation est complétée par 53 diplômes d'ingénieur, un diplôme d'État d'Audioprothésiste en collaboration avec Université Paris Cité, 21 titres du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), 2 certifications enregistrées au répertoire spécifique, 13 diplômes de spécialisation professionnelle de niveau bac+1 et une trentaine de micro-certifications, c'est-à-dire des formations professionnalisantes en ligne, scénarisées et courtes (de 7 à 30 heures).

Pour le développement de l'offre de formation, le Cnam bénéficie du projet ConfluenCES, obtenu dans le cadre de l'appel à projets « ExcellencES », projet d'investissements d'avenir (PIA) 4 remporté par la communauté d'universités et établissements (COMUE) Hésam Université et désormais porté par le Cnam. Ce projet vise à développer un outil permettant une connaissance plus fine du marché de l'emploi à partir d'Octopilot, une base de données rapprochant les offres d'emploi et les critères exigés en termes de formation.

# Analyse globale de l'offre de formation

Pour la période 2025-2029, le Cnam poursuit sa mission de formation tout au long de la vie pour tous et sur tout le territoire en développant son offre de formation en alternance et en formation continue avec treize nouvelles formations, et en l'adaptant pour mieux répondre aux évolutions des métiers, tout en intégrant la contrainte de soutenabilité de son offre de formation. Un certain nombre de créations ou de restructurations de formations se fait en partenariat avec des universités, écoles ou instituts, en France ou parfois à l'étranger. Dans la lignée du savoir-faire développé dans le réseau de la réussite Vincent Merle, le Cnam porte un programme de réussite de type Bachelor pour un public de jeunes en échec. Enfin, pour répondre au plus près aux besoins socio-économiques, le pilotage de l'offre de formation a vocation à s'appuyer sur une connaissance plus fine du marché de l'emploi grâce à un outil en cours de développement dans le cadre du projet ConfluenCES.

Le projet d'offre de formation répond aux recommandations formulées par le comité d'experts du Hcéres. Il vise à améliorer la fertilisation croisée entre la recherche et les formations de l'établissement, et à appuyer la démarche d'amélioration continue à travers la mise en œuvre de l'évaluation des enseignements et des formations et le renforcement du suivi des modalités de fonctionnement des conseils de perfectionnement. Le Cnam a aussi pour projet de faire évoluer son système d'information afin d'améliorer le suivi des étudiants, notamment de leur réussite et de leur insertion professionnelle, ainsi que l'attractivité de l'offre de formation via un parcours étudiant simplifié.

L'offre de formation est marquée par une volonté de lisibilité et de synergie avec la recherche, dans une dynamique de transversalité et d'interdisciplinarité. La création de départements regroupant plusieurs équipes pédagogiques nationales devrait rendre plus lisible par les publics les différentes formations proposées. De plus, afin de développer la synergie entre la recherche et l'offre de formation, le projet prévoit la création d'écoles thématiques (Transitions écologiques, Énergie, Santé, Intelligence artificielle et numérique) en lien avec de nouvelles chaires sur l'industrie décarbonée, l'intelligence artificielle et l'optimisation, la santé publique, les infrastructures pour la souveraineté numérique. À titre d'exemple, l'école thématique Transition écologique en lien avec la chaire Industrie décarbonée porte des formations telles que le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Physique appliquée & capteurs industriels*, le master *Gestion de l'environnement* et le master *Génie civil*.

En réponse aux recommandations du Hcéres relatives à l'adossement à la recherche des formations, la formation à la recherche est renforcée en 1<sup>er</sup> cycle et se traduira par 30 heures d'initiation à la recherche dans chaque formation. Pour ce qui concerne la participation aux enseignements des enseignants-chercheurs, si des licences professionnelles proposent, pour les centres Cnam en région, de mettre en place un format d'enseignement à distance de cours dispensés par des enseignants-chercheurs du Cnam Paris, le projet est peu explicite quant aux solutions envisagées pour renforcer le volume d'enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs.

La stratégie affirmée en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale sera bien présente dans la nouvelle offre de formation, avec un volume minimum de 30 heures dispensées dans chaque formation ou des formations structurées autour de ces.

Si le projet du Cnam présente un certain nombre de points forts indéniables et cohérents, il apparaît plus en retrait concernant sa dimension internationale, qui, à part le portage de six masters internationaux, est très dépendante de l'obtention d'un projet d'alliance européen en 2024. Si ce projet aboutit, le Cnam aura alors la capacité d'étoffer son offre de formation internationale, capacité qui pourrait se renforcer en déployant des solutions compatibles avec la mission de formation tout au long de la vie de l'établissement, telles que les mobilités virtuelles ou des volumes d'enseignement de langues vivantes plus importants.

Le projet a pour ambition de renforcer l'approche par compétences en développant l'offre de certifications et en prolongeant cette approche jusqu'à l'évaluation des compétences. Cependant, il est peu explicite quant aux modalités envisagées pour passer d'une évaluation par unité d'enseignement à une évaluation des compétences.

Pour l'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle, il n'est pas toujours facile de comprendre ce qui motive le choix du type de formation (DEUST, parcours de licence professionnelle ou de licence) et l'articulation entre différents types de diplômes dans une même discipline ou un même secteur. Ainsi, certains DEUST, ayant vocation à une insertion professionnelle à bac+2, sont présentés de façon quasi exclusive dans une logique de poursuite d'études en licence professionnelle (DEUST *Informatique d'organisation et systèmes d'information*) ou licence (DEUST *Assistant juridique* ; DEUST *Conception et industrialisation*).

## Politique et caractérisation de l'offre de formation

**Dans le projet du Cnam, l'augmentation du nombre de formations témoigne d'une volonté de répondre aux évolutions des métiers sur tout le territoire pour des publics en alternance ou de la formation continue, pour répondre de façon maîtrisée à sa mission première dans un souci d'équilibre entre soutenabilité d'une offre « pour tous et partout ».** Le Cnam poursuit le développement de son offre de formation tout au long de la vie sur tout le territoire en créant de nouvelles formations (5 diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), 2 licences professionnelles et 6 masters), pour certaines dans différents centres régionaux du Cnam (DEUST *Assistant juridique* ; master *Gestion de production, logistique, achats*) ou en partenariat avec des écoles ou des instituts en France (École Fauchon pour le DEUST *Métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, cuisine)* ; Institut Boussingault pour le master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*) ou encore en s'appuyant sur un centre de formation d'apprentis (CFA) spécialisé (CFA Supii Mécavenir pour le DEUST *Conception et industrialisation*). Le master *Génie civil* (restructuré) s'appuie sur un partenariat avec l'université de Guyane, les écoles d'architecture de Montpellier et Bordeaux, l'université de Valencia (Espagne) et l'École nationale d'ingénieurs de Gabès en Tunisie. Certaines formations sont développées en capitalisant sur des titres RNCP (titre RNCP7 par exemple pour les masters *Économie des organisations* ou encore *Information et documentation*). Le Cnam veut aussi diversifier ses publics avec la création d'un programme de réussite de type Bachelor pour un public de jeunes en échec, dont la soutenabilité devrait être assurée par des droits d'inscription éligibles à des bourses de partenaires socio-économiques. Ce projet s'inscrit dans la lignée du savoir-faire développé dans le réseau de la réussite Vincent Merle à travers les diplômes de spécialisation professionnelle (DSP) de niveau bac+1. À ce titre, les DEUST offrent une possibilité de poursuite d'études après un DSP. Cependant, ce projet nécessite une réelle proximité et un ancrage dans le territoire à travers des partenariats à construire avec les universités présentes sur les différents sites d'implantation du Cnam, mais aussi via des campus soutenant la vie étudiante (restauration, activités culturelles, initiatives étudiantes). Le Cnam identifie bien cette nécessité de vie étudiante, mais la question des lieux d'accueil reste un élément important à préciser.

**La stratégie affirmée en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale se décline dans l'offre de formation à travers un volume minimum de 30 heures dans toute formation ou des formations structurées autour de ces thématiques.** Le Cnam s'engage à aligner son offre de formation avec sa stratégie affirmée en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale. Cette politique est effectivement avérée à travers une unité d'enseignement obligatoire de sensibilisation aux enjeux du développement durable (équivalente à 30 heures). Un certain nombre de formations se créent ou se restructurent autour des enjeux de responsabilité sociétale et environnementale (par exemple les masters *Management* et *Gestion de l'environnement*), ou intègrent une spécialisation (par exemple « Pilotage de la durabilité » dans le master *Comptabilité - contrôle - audit*).

**Dans l'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle, il n'est pas toujours facile de comprendre ce qui motive le choix du type de formation (DEUST, parcours de licence professionnelle ou de licence) dans une même discipline ou un même secteur d'activité.** Ainsi, pour couvrir les trois champs du métier de développement des médias interactifs, le premier champ - programmation - est proposé dans la licence *Informatique* (parcours *Jeux vidéo*), les deux autres - écriture et conception visuelle - dans la licence professionnelle en création *Métiers du jeu vidéo* (parcours *Game Design* et *Arts numériques pour le jeu vidéo*). Ces choix, parcours de licence professionnelle ou de licence, interrogent sur le continuum avec le master *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* du Cnam qui propose deux parcours (*Game Design* ; *Conception graphique*) en lien avec les parcours de la licence professionnelle. Les deux arguments avancés pour motiver la création du DEUST *Conception et industrialisation* (permettre l'accès des diplômés à des diplômes d'ingénieur en mécanique ou à la troisième année de la licence *Sciences pour l'ingénieur*) ne sont cohérents avec la finalité de ce type de formation visant une insertion professionnelle immédiate. De même, la création du DEUST *Assistant juridique* est davantage motivée par une logique de complémentarité entre DEUST, licence et master que par des besoins d'insertion professionnelle à bac+2. Enfin, dans sa fiche projet, le DEUST *Informatique d'organisation et systèmes d'information* indique que ses diplômés peuvent directement intégrer la troisième année de la licence professionnelle *Métiers de l'informatique : conception et développement et test de logiciels*. L'arrêté du 6 décembre 2019 stipulant que les parcours de licence professionnelle organisés en 180 crédits ECTS sont sanctionnés au niveau intermédiaire de 120 crédits ECTS par la délivrance du diplôme de DEUST, la coexistence du DEUST *Informatique d'organisation et systèmes d'information* et de la licence professionnelle *Métiers de l'informatique* - de surcroît avec des libellés différents - pose question.

**Le projet d'offre de formation est marqué par une double volonté de lisibilité et de synergie avec la recherche, dans une dynamique de transversalité et d'interdisciplinarité. Cependant, pour les licences professionnelles, le projet est peu explicite à propos des solutions envisagées pour renforcer le volume d'enseignement dispensé par des enseignants-chercheurs.** Dans le 1<sup>er</sup> cycle, le Cnam envisage d'améliorer l'adossement de l'offre de formation à la recherche dans les formations à travers la généralisation de 30 heures d'initiation à la recherche à l'ensemble des formations. Pour remédier au faible volume d'enseignements assurés par des enseignants-

chercheurs et des chercheurs dans une majorité de licences professionnelles, il est envisagé de mettre en place dans les centres Cnam en région un format d'enseignement à distance des cours dispensés par les enseignants-chercheurs au Cnam Paris. Afin de garantir la qualité de la formation dans les centres Cnam en région, le Cnam doit veiller à compléter ce format d'enseignement à distance par des enseignements en présentiel assurés par des enseignants-chercheurs, même dans des lieux de formation qui rendent difficile la participation d'enseignants-chercheurs (par exemple Saint-Chély-d'Apcher pour la licence professionnelle *Métiers du bâtiment et travaux publics : génie civil et construction*). De façon plus générale, le Cnam a pour objectif de développer la synergie entre la recherche et l'offre de formation à travers quatre nouvelles chaires (Industrie décarbonée, Intelligence artificielle et optimisation, Santé publique, Infrastructures pour la souveraineté) et des écoles thématiques autour de problématiques porteuses telles que la transition écologique (DEUST *Physique appliquée & capteurs industriels*, master *Gestion de l'environnement*, master *Génie civil*), l'énergie (master *Énergie*), la santé (master *Management sectoriel*), ou encore l'intelligence artificielle et le numérique (master *Génie civil*, parcours *Transitions numériques et environnementales* ; master *Informatique*, parcours *Artificial Intelligence for Connected Industries*). Cette évolution devrait améliorer la lisibilité de l'offre de formation auprès des publics, des partenaires socio-économiques et internationaux. Le Cnam envisage la mise en place de départements selon des critères de taille critique et de possibilités de mutualisation, en lieu et place des équipes pédagogiques nationales. Cette nouvelle structuration en départements devra veiller à favoriser l'interdisciplinarité, un objectif important du projet.

**La politique d'ouverture à l'international des formations, largement tributaire de l'obtention d'un projet d'alliance européenne, reste modeste mais cohérente avec le public du Cnam, en quasi-totalité en formation continue ou en alternance.** Le Cnam s'engage dans une politique de coopération européenne à travers la candidature en 2024 à un projet d'alliance européenne réunissant 10 partenaires européens (dont l'identité n'est pas précisée) visant à développer la mobilité, l'échange d'enseignants et le partage de pratiques. À ce titre, le portage de six masters internationaux et Erasmus+ avec des partenaires du Cnam et le renforcement de la formation en anglais à destination des enseignants-chercheurs constituent un signal fort pour conforter la mise en place de projets européens communs.

**Capitalisant sur son savoir-faire, le Cnam poursuit ses efforts pour déployer une offre de formation au plus près des besoins socio-économiques pour les publics de la formation continue ou en alternance.** Le Cnam envisage de s'appuyer sur le développement d'un outil dans le cadre du projet ConfluenCES pour identifier en temps réel l'évolution des besoins du marché de l'emploi, et mieux adapter l'offre de formation aux besoins socio-économiques, par exemple en créant des micro-certifications et des DEUST. Pour déployer de nouvelles formations, le Cnam développe ou renforce des partenariats avec des institutions reconnues du domaine, à titre d'exemple l'École Fauchon et le Laboratoire national de la boulangerie pâtisserie pour le DEUST *Métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, cuisine)*.

## Qualité pédagogique de l'offre de formation

**En réponse aux recommandations du Hcéres, le Cnam envisage de poursuivre le déploiement de l'approche par compétences jusqu'à l'évaluation et la valorisation des compétences, sans pour autant expliciter les modalités de transition d'une évaluation par unité d'enseignement à une évaluation des compétences.** Le Cnam, prenant acte d'une approche par compétences peu finalisée en ce qui concerne l'évaluation et la valorisation des compétences, a pour objectif de mettre en place un e-portfolio et de créer des badges numériques. Cependant, le projet est peu explicite sur les modalités prévues pour passer d'une évaluation par unité d'enseignement à l'évaluation des compétences.

**Fort de son savoir-faire en formation ouverte et à distance, le Cnam a pour projet de diversifier les pratiques pédagogiques en s'appuyant sur les nouvelles technologies, telles que la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle.** Le Cnam, qui a fortement développé la formation en distanciel, souhaite enrichir les contenus des enseignements et les modalités pédagogiques en mobilisant les nouvelles technologies, notamment en matière de réalité virtuelle ou encore d'intelligence artificielle. Dans cette perspective, des formations à destination des enseignants-chercheurs sont prévues pour soutenir le recours à la réalité virtuelle ou à l'intelligence artificielle dans les enseignements. Si cette évolution est adaptée au public du Cnam, il convient de veiller à concilier le recours aux nouvelles technologies avec les politiques de responsabilité numérique et de développement durable, dans le souci d'une sobriété revendiquée des moyens déployés.

**Le Cnam ne développe pas d'actions nouvelles notables pour adapter son offre de formation à l'international.** Dans son projet, le Cnam n'envisage pas l'augmentation du volume d'enseignements de langues étrangères, ni le développement des certifications ou des mobilités, même virtuelles. Il est dommage que la seule piste envisagée concerne les mobilités d'enseignants et les professeurs invités, sous réserve d'obtention du projet d'alliance européenne.

## Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

**Dans le projet, les solutions technologiques envisagées devraient permettre au Cnam d'améliorer l'attractivité de son offre de formation, à condition de ne pas négliger les dimensions territoriale et humaine.** L'amélioration de l'attractivité repose certes sur des restructurations de formations, mais plus fondamentalement sur des solutions technologiques telles que la refonte du site web, la mise en place d'un serveur vocal interactif ou d'un outil dédié pour simplifier la gestion des candidatures (« démarches simplifiées »). Même dans une approche multicanal fondée sur le *Consumer Relationship Management* (parcours d'orientation et de scolarité du premier accueil, téléphonique, physique ou digital jusqu'à l'inscription), il est essentiel de ne pas négliger la dimension humaine, importante tout au long du cursus, les formations étant déployées dans différentes antennes régionales. Il est nécessaire de veiller à maintenir la qualité de l'accompagnement personnalisé qui fait la force des formations du Cnam.

**En réponse aux recommandations du Hcéres, le Cnam envisage des évolutions de son système d'information, afin d'assurer un meilleur suivi de la réussite de ses différents publics.** Le Cnam a pour projet la refonte ambitieuse du système d'information pour améliorer le suivi de la réussite des étudiants (parcours à la carte ou alternance). De plus, il continue à développer un programme de réussite de type Bachelor pour un public de jeunes en échec qui nécessitent un accompagnement personnalisé dans la perspective d'une poursuite d'études en DEUST, licence professionnelle et licence, voire en master.

**Pour améliorer le suivi de l'insertion professionnelle, le Cnam a pour projet de mobiliser des données complémentaires aux enquêtes de suivi des diplômés souffrant souvent d'un faible taux de retour.** Compte tenu du fait que le public du Cnam est en majorité déjà en emploi, le suivi de l'insertion professionnelle nécessite une approche plus fine, afin de connaître leur évolution de carrière. Pour assurer ce suivi, le Cnam envisage de s'appuyer sur des données complémentaires, issues soit du niveau national (InserSup du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)), soit du niveau local (antennes régionales du Cnam), ou encore des nombreuses associations d'*Alumni*, qui fédèrent une grande partie de près d'un million de « Cnamiens », les anciens étudiants du Cnam. Sur ce dernier point, le chantier est important et pourrait être complexe à mettre en œuvre, car il passe par le recensement de toutes ces associations. Le comité souligne les avancées liées à ce projet, mais tient à rappeler qu'il est important que les responsables de formation s'approprient l'ensemble des données sur le suivi des diplômés.

## Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

**L'augmentation du nombre de formations impose une réflexion quant à la sobriété envisagée des moyens à mobiliser.** Le projet du Cnam, avec une diversification des publics et une offre de formation élargie, est en cohérence avec la mission et les valeurs de l'établissement, mais sa soutenabilité n'a pas été directement évoquée dans le dossier d'accréditation. Aucune perspective en termes de politique des ressources humaines, et plus particulièrement de renforcement des équipes d'enseignants-chercheurs, n'est mentionnée. Excepté quelques mesures parcellaires d'accompagnement des personnels enseignants ou indications de recrutement d'enseignant-chercheur (par exemple pour la licence professionnelle *Analyste criminel opérationnel* ou le master *Management*), la politique de ressources humaines demeure un angle mort du projet, alors que le bilan de l'évaluation du 1<sup>er</sup> cycle montrait une faible part d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs, notamment en licence professionnelle.

**Le Cnam propose de continuer à s'appuyer sur les dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation déjà à l'œuvre, tout en les améliorant de façon notable.** En effet, il envisage le cadrage national du suivi des conseils de perfectionnement pour améliorer le pilotage (vérification de la composition des conseils, proposition d'ordre du jour et d'indicateurs statistiques, suivi des recommandations). Pendant la période 2025-2029, outre l'appui sur de nouvelles données (InserSup, *Alumni*) pour améliorer le suivi de l'insertion professionnelle, il est prévu de mettre en œuvre une évaluation globale des formations et d'améliorer le taux de retour aux enquêtes d'évaluation (enseignements et formations) en déployant des actions d'incitation et une mobilisation de proximité, voire de conditionner l'accès aux résultats au remplissage du questionnaire.

# Conclusion

## Points forts

- Une offre de formation en demande d'accréditation centrée davantage sur la synergie entre les enjeux territoriaux, les enjeux socio-économiques et la recherche, avec la création d'écoles thématiques et de chaires dans des domaines émergents.
- Une diversification de l'offre de formation dans sa forme et dans les publics visés, en cohérence avec la mission première de l'établissement.
- Une amélioration attendue de l'adaptation et du pilotage de l'offre de formation par l'évolution du système d'information.

## Points faibles

- Trop peu de propositions concrètes sur les moyens déployés pour augmenter la part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs, notamment en licence professionnelle.
- Une internationalisation de l'offre de formation encore trop limitée et principalement conditionnée à l'obtention d'un projet d'alliance européenne en 2024.
- Un manque d'informations sur les modalités envisagées pour déployer l'approche par compétences jusqu'à l'évaluation des compétences.
- Une amélioration des systèmes d'information basée principalement sur des solutions technologiques, au risque de négliger l'accompagnement personnalisé - gage de réussite - et la connaissance fine dans les territoires, essentielle pour le pilotage de l'offre de formation.

## Recommandations

- Veiller au renforcement de la part d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs afin de conforter la dimension universitaire des formations, notamment pour les licences professionnelles.
- Développer l'internationalisation des formations, par exemple en augmentant le volume d'enseignements de langues vivantes et en développant des mobilités enseignantes et étudiantes adaptées aux contraintes des publics en alternance ou de la formation continue.
- Poursuivre la réflexion sur les modalités de transition d'une évaluation par unité d'enseignement à une évaluation des compétences afin de finaliser l'approche par compétences.
- Envisager l'évolution du système d'information dans sa globalité en l'articulant avec une démarche d'amélioration continue, en intégrant la dimension humaine, essentielle pour l'accompagnement personnalisé des étudiants, ainsi que les connaissances détenues dans les territoires, peu formalisables mais importantes pour piloter l'offre de formation, ou encore les comptes rendus des conseils de perfectionnement, très diversement mobilisés.

## Avis d'accréditation des formations

### Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
ALL	ALL	LP	Guide-conférencier	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	DEUST	Assistant juridique	<i>Création</i> <b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à bien privilégier l'objectif principal d'insertion professionnelle de la formation.
DEG	DEG	DEUST	Finances, administration, comptabilité	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	DEUST	Métiers de la cohésion sociale	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	DEUST	Métiers de la supply chain et du transport international durables	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Licence	Économie	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Licence	Gestion	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Analyste criminel opérationnel	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à respecter un taux d'insertion professionnelle supérieur à 50 %.
DEG	DEG	LP	Développement de projets de territoires	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Logistique et pilotage des flux	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Logistique et transports internationaux	<b>Favorable</b>

DEG	DEG	LP	Management et gestion des organisations	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Métiers de l'entrepreneuriat	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements ; - Veiller à mettre en place des dispositifs d'accompagnement à la recherche.
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière	<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
DEG	DEG	LP	Métiers de la médiation scientifique et technique	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à l'équilibre de la composition de l'équipe pédagogique avec des enseignants permanents.
DEG	DEG	LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à l'équilibre de la composition de l'équipe pédagogique avec des enseignants permanents.
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme et des loisirs	<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Licence	Sciences sociales	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
SHS	SHS	LP	Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle	<b>Favorable</b>

SHS	SHS	LP	Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	<b>Favorable</b>
SHS	SHS	LP	Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	DEUST	Bâtiment et travaux publics	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller au bon fonctionnement du processus d'amélioration continue (composition et fonctionnement du conseil de perfectionnement).
STS	STS	DEUST	Conception et industrialisation	<i>Création</i> <b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller au fonctionnement efficace du conseil de perfectionnement.
STS	STS	DEUST	Électronique, énergie électrique et automatique	<i>Création</i> <b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à bien privilégier l'objectif d'insertion professionnelle pour tous les parcours.
STS	STS	DEUST	Informatique d'organisation et systèmes d'information	<b>Favorable</b>
STS	STS	DEUST	Métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, cuisine)	<i>Création</i> <b>Favorable</b>
STS	STS	DEUST	Physique appliquée & capteurs industriels	<i>Création</i> <b>Favorable</b>
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade licence)	Bachelor Océanographe - prospecteur	<b>Favorable</b>
STS	STS	Diplôme d'établissement (grade licence)	Cadre technique Génie environnement marin	<b>Favorable</b>

STS	STS	Diplôme d'établissement (grade licence)	Cadre technique Production et valorisation des ressources marines	<b>Favorable</b>
STS	STS	Licence	Électronique, énergie électrique, automatique	<b>Favorable</b>
STS	STS	Licence	Génie civil	<b>Favorable</b>
STS	STS	Licence	Informatique	<b>Favorable</b>
STS	STS	Licence	Mathématiques	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à renforcer le dispositif d'amélioration continue en améliorant le fonctionnement du conseil de perfectionnement (participation des étudiants, focalisation sur la licence) et en mettant en place l'évaluation des enseignements par les étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et technologies	<b>Favorable</b>
STS	STS	Licence	Sciences pour l'ingénieur	<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller au suivi et à l'analyse de la réussite ; - Veiller à l'amélioration de l'évaluation des enseignements à l'aide des outils nécessaires.
STS	STS	LP	Bio-industries et biotechnologies	<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements ; - Veiller à assurer un suivi plus uniforme des étudiants pour l'ensemble des parcours.
STS	STS	LP	Biologie analytique et expérimentale	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Commercialisation des produits alimentaires	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Domotique	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à maintenir une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Génie des procédés et bioprocédés industriels	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la qualité de l'adossement à la recherche.
STS	STS	LP	Génie des procédés pour l'environnement	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.

STS	STS	LP	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de l'électricité et de l'énergie	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à mettre en place un pilotage cohérent dans l'ensemble des parcours, à travers un bon fonctionnement du conseil de perfectionnement de la mention.
STS	STS	LP	Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à mettre en place une analyse et un suivi du devenir des diplômés.
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à poursuivre l'effort sur l'adossé à la recherche, notamment par une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage	<b>Favorable</b>

STS	STS	LP	Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciel	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de la santé : nutrition, alimentation	<i>Création</i> <b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers de la santé : technologies	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers des arts culinaires et des arts de la table	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	<b>Favorable avec recommandation<sup>1</sup> :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers des ressources naturelles et de la forêt	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à poursuivre le renforcement de l'adossement à la recherche.

<sup>1</sup> Au regard de l'exigence de confidentialité, le comité n'a pas pu évaluer les modalités du conseil de perfectionnement mis en place pour le LP *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*.

STS	STS	LP	Métiers du BTP : génie civil et construction	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
STS	STS	LP	Métiers du BTP : travaux publics	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Métiers du jeu vidéo	<i>Création</i> <b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Productions animales	<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	<b>Favorable</b>

## Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Master	Direction de projets ou établissements culturels		<i>Création</i> <b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Actuariat		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Poursuivre l'effort d'accompagnement individualisé ; - Poursuivre l'effort de renforcement de l'adossement à la recherche.
DEG	DEG	Master	Administration et échanges internationaux		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Comptabilité - contrôle - audit		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Criminologie		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Droit de l'entreprise		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Droit de l'immobilier		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
DEG	DEG	Master	Économie		<b>Favorable</b>
DEG	DEG ; SHS	Master	Économie des organisations		<i>Création</i> <b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Entrepreneuriat et management de projets		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Finance		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Gestion de l'environnement		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à assurer une participation suffisante des enseignants-chercheurs aux enseignements.
DEG	DEG	Master	Gestion de patrimoine		<b>Favorable</b>

DEG	DEG	Master	Gestion de production, logistique, achats		<i>Création</i> <b>Favorable</b>
DEG	DEG ; SHS	Master	Gestion des ressources humaines		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Innovation, entreprise et société		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Management		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à l'amélioration continue de la formation par la recherche de synergie entre les trois parcours, en intégrant la dimension conduite du changement dans les deux parcours ( <i>Management et qualité des risques RSE ; Sustainable Development and Quality Management</i> ) issus du master <i>Gestion de l'environnement</i> , centré sur les aspects techniques.
DEG	DEG	Master	Management de l'innovation		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à renforcer le volume d'enseignements assurés par des professionnels.
DEG	DEG	Master	Management sectoriel		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Management stratégique		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Marketing, vente		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Monnaie, banque, finance, assurance		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	Master	Urbanisme et aménagement		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Culture et communication		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Ergonomie		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Humanités numériques		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Information, communication		<b>Favorable</b>
SHS	SHS ; DEG	Master	Information, documentation		<i>Création</i> <b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Intervention et développement social		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Psychologie		<b>Favorable</b>

SHS	SHS	Master	Sciences de l'éducation et de la formation	Institut Agro Dijon	<b>Favorable</b>
SHS	SHS	Master	Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie : histoire, valorisation didactique	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux	Université de Poitiers	<b>Favorable</b>
STS	STS ; ALL	Master	Design		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Énergie		<i>Création</i> <b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Génie civil		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Génie des procédés et des bio-procédés		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Informatique		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Mathématiques appliquées, statistique		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Mécanique		<b>Favorable</b>
STS	STS	Master	Réseaux et télécommunication		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à mettre en œuvre les actions d'amélioration de la réussite.
STS	STS	Master	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement		<i>Création</i> <b>Favorable</b>

## Observations de l'établissement

Paris, le 3 juillet 2024

Affaire suivie par :  
Ariane FREHEL  
[ariane.frehel@lecnam.net](mailto:ariane.frehel@lecnam.net)

Madame la Directrice,

J'ai bien pris connaissance du rapport définitif du HCERES sur le projet d'offre de formation du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du Conservatoire national des arts et métiers et je souhaite remercier, au nom de l'établissement, les membres du comité d'experts et leurs présidentes Madame Laurence RODIER pour le premier cycle et Madame Agnès MAZARS-CHAPELON pour le deuxième cycle.

Durant tout le processus, le comité a manifesté son souci constant de comprendre finement les spécificités du Cnam, ainsi que les enjeux auxquels il est confronté. La richesse et la qualité des échanges avec le comité ont été soulignées par de nombreux participants aux auditions du 28 mai 2024 au Cnam. Disposer ainsi d'une analyse étayée et argumentée des forces et faiblesses du Cnam en matière de formation est très utile pour la poursuite de la démarche d'amélioration continue.

Le rapport d'évaluation produit par le comité HCERES est d'autant plus précieux que va s'engager la négociation du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) puisque le Cnam est dans la troisième vague, puis la phase de contractualisation avec l'État pour la période 2025-2029. Alors que le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche est en forte mutation, dans un contexte mondial dominé par la nécessité et l'urgence des transitions, les quatre recommandations formulées par le comité serviront de fil conducteur pour le Cnam dont les principales missions sont la formation tout au long de la vie, la recherche, la diffusion de la culture scientifique et technique, et l'expertise nationale et internationale.

Pour toutes ces raisons, j'ai choisi de ne pas formuler d'observations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.



**Bénédicte Fauvarque-Cosson**

Madame Lynne FRANJIE  
Directrice Département d'évaluation des formations  
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)  
2 Rue Albert Einstein  
75013 Paris

*Copie : Larry Ben Simhon, adjoint de l'Administratrice générale en charge de la formation*



Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)